

Les conditions climatiques favorables de la dernière semaine ont permis d'atteindre de bonnes progressions de la maturité du maïs ensilage. L'importante avance de maturité constatée précédemment est conservée.

Au centre du pays, la progression est élevée de l'ordre de 3 à 4 % de matière sèche lors de la dernière période. Les maïs atteignent déjà entre 29 et 35 % de matière sèche en régions limoneuses et la récolte des variétés précoces a déjà débuté et doit se poursuivre sans plus tarder. En variétés plus tardives, il est nécessaire d'attendre jusqu'à la semaine du 3 septembre afin d'être certain d'atteindre le stade optimal de récolte. D'autant plus que les températures ont bien chuté depuis le dernier week-end. En Campine hennuyère, tout est à maturité, même les variétés plus tardives, mis à part les semis après le 10 mai.

Au sud du sillon Sambre-et-Meuse, la maturité a progressé de 2 à 3 % en moyenne sur la période. Les ensilages ont débuté la semaine passée par les parcelles fortement touchées par la sécheresse. Cette semaine, il est déjà possible de récolter certaines parcelles emblavées avec des variétés plus précoces. Toutefois, il faut rester prudent car le stade optimal de récolte ne sera pas encore atteint dans toutes les parcelles cette semaine, même dans cette gamme de précocité. Par contre, il sera certainement atteint partout à partir de la semaine du 3 septembre en variétés précoces.

En variétés plus tardives, il faudra patienter une semaine à dix jours de plus. Le stade optimal de récolte sera probablement atteint entre le 10 et le 15 septembre. Une légère avance de maturité est observée en Famenne est et en région jurassique. La méfiance persiste partout au sud du sillon Sambre-et-Meuse pour les parcelles semées après le 10 mai.

En **Ardenne**, les prélèvements ont aussi débuté et une belle avance de maturité y est observée également. Les variétés très précoces se situent déjà entre 27 et 30 % de matière sèche. Vu la baisse des températures, le stade optimal de récolte pourrait être atteint dans deux semaines, soit à partir de la semaine du 10 septembre. Par contre, rien à prévoir dans l'immédiat là-bas pour les variétés précoces (indice FAO entre 200 et 230). Ces premiers chiffres seront confirmés lors des prochains prélèvements.

Le Centre Pilote Maïs

Situation des maturités du maïs ensilage
(estimation des teneurs en M.S. valable pour la semaine n° 35 du 27/08 au 03/09/2018)

Régions agricoles et sites	Variétés plutôt précoces (FAO < 230)			Variétés plus tardives (FAO > 230)		
	Du 27/08 au 03/09/2018	Du 28/08 au 04/09/17	Du 29/08 au 05/09/16	Du 27/08 au 03/09/2018	Du 28/08 au 04/09/17	Du 29/08 au 05/09/16
Zone Limoneuse Est +Basse Meuse (Beauvechain, Dalhem, Eben-Emael, Les Waleffes, Piétrain, Waremme)	De 31 à 34 %	NP	NP	De 29 à 32 %	NP	NP
Zone Limoneuse Centre + Sablo-limoneuse (Bossut, Buzet, Cortil-Noirmont, Rèves, Thorembais, Vieusart)	De 32 à 34 %	NP	NP	De 31 à 33 %	NP	NP
Zone Limoneuse Ouest (Ath, Dour, Melles, Ostiches, Soignies, Villers-Saint-Amand)	De 33 à 35 %	NP	NP	De 29 à 32 %	NP	NP
Campine hennuyère (Ellignies St Anne, Quaregnon, Quevaucamps, Stambruges, Tertre, Wadelincourt)	De 35 à 38 %	NP	NP	De 32 à 35 %	NP	NP
Condroz Ouest (Biesme sous Thuin, Flavion, Gerpinnes, Gozée, Momignies, Yves- Gomezée)	De 30 à 33 %	NP	NP	De 29 à 32 %	NP	NP
Condroz Centre (Achêne, Ciney, Courrière, Crupet, Havelange, Ossogne)	De 29 à 32 %	NP	NP	De 27 à 30 %	NP	NP
Condroz Est (Bois-et-Borsu, Clavier, Les Avins, Neupré, Rotheux, Warzée)	De 30 à 33 %	NP	NP	De 29 à 32 %	NP	NP
Famenne Ouest (Chimay, Franchimont, Mariembourg, Mesnil-St-Blaise, Neuville, Villers-le-Gambon)	De 30 à 33 %	NP	NP	De 28 à 31 %	NP	NP
Famenne Centre (Ambly, Aye, Gozin, Haversin, Humain, Montgauthier)	De 29 à 32 %	NP	NP	De 27 à 29 %	NP	NP
Famenne Est (Bomal, Grandhan, Herbet, Izier, My, Somme-Leuze)	De 31 à 34 %	NP	NP	De 29 à 32 %	NP	NP
Région Herbagère Liégeoise (Louveigné, Melen, Soiron, Sprimont, Theux, Xhoris)	De 30 à 33 %	NP	NP	De 29 à 31 %	NP	NP
Région jurassique (Barnich, Châtillon, Etalle, Rulles, Schockville, Sommethonne)	De 31 à 33 %	NP	NP	De 30 à 32 %	NP	NP
	Variétés plutôt très précoces (FAO < 190)			Variétés plutôt précoces (FAO < 230)		
Ardenne (Bonnerue, Coe, Cul-des-Sarts, Offagne, Villers-la-Bonne-Eau, Werbomont)	De 27 à 30 %	NP	NP	De 25 à 28 %	NP	NP

Les avertissements sont disponibles sur le site du Centre Pilote Maïs (www.centrepilotemaïs.be). Ils sont réalisés grâce au concours du Ministère régional de l'Agriculture, du CARAH de Ath, du CIPF, du CPL-VEGEMAR (Province de Liège-Agriculture), de l'OPA de Ciney et du Centre de Michamps. Les avis ne peuvent être diffusés sans l'accord du Centre Pilote Maïs.